

plimens de tous les Confeils & des differens Tribunaux sur son avènement au Trône, & l'après-midi L. A. Regnantes se rendirent en ceremonie à l'Eglise de Nôtre-Dame d'*Atocha* accompagnés des Infants, des Officiers de Ville, des Gardes du Corps & des Hallebardiers. Toutes les rues par où la Cour passa, étoient tendues de riches tapisseries, & l'air retentissoit des acclamations du peuple, qui voit avec une satisfaction extrême ce jeune Prince élevé sur le Trône. On y chanta le *Te Deum* en musique, à l'issuë d'une Messe solemnelle qui fut celebrée, après quoi la Cour revint au Palais dans le même ordre.

III. On a envoyé aux Ministres qui résident dans les Cours étrangères de nouvelles Lettres de créance, & on a renouvelé leurs pleins-pouvoirs, particulièrement à ceux qui se trouvent au Congrez de *Cambrai*. La maison du nouveau Prince Regnant est composée du Duc d'Escalona, Grand Maître; du Duc d'Arcos Grand Ecuyer, Charge dont le Comte de St. Estevan a la survivance; du Comte d'Altamira, Grand Echançon, du Prince de Masserano, Capitaine de la Compagnie des Hallebardiers; des Gentilshommes de la Chambre; & des précédens Capitaines des Gardes du Corps. Le Marquis de Sta. Crux est Grand Maître de celle de la Princesse Regnante, Charge dont le Marquis de Valero a la survivance; le Duc de Jovenaro Prince de Cellamare est son Grand Ecuyer, & à l'égard des autres Charges, la possession en a été confirmée à ceux qui les remplissoient auparavant, comme nous le dîmes le mois dernier. Suivant un nouveau Reglement qui a été dressé, le Conseil s'assemblera désormais le Jeudi pour les affaires de Justice & de Police, le Vendredi pour les Finances, le Samedi pour la Guerre; le